

**Communiqué d'Initiative Citoyenne : La nomination de Léo Neels (Pharma.be) au Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé est une véritable provocation !**

Dans un article du Journal du Médecin du 30 août, intitulé « *Léo Neels entre par la petite porte* », on pouvait notamment lire que « *Le patron de Pharma.be est nommé en qualité de membre suppléant du conseil d'administration du Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE), par arrêté-royal publié le 29 août au Moniteur.* »

Cette nouvelle est affligeante et tout bonnement scandaleuse quand on sait que l'actuel directeur du KCE, Raf Mertens disait ceci dans une interview de 2009<sup>1</sup> :

« *Le KCE doit continuer ce qu'il fait très bien maintenant : effectuer des études scientifiques **en toute indépendance et objectivité**. Notre défi est de maintenir **une qualité de haut niveau**. Nous devons être sévères avec notre propre fonctionnement, tout comme nous le sommes avec les études que nous évaluons dans le cadre de nos recherches.* »

En 2011, le même Raf Mertens réaffirmait encore dans la Libre<sup>2</sup> :

« *Au niveau du KCE, nous essayons d'éviter au maximum, voire tout à fait, les conflits d'intérêts.* » ou encore :

« *On a besoin d'instances comme le KCE qui se situent un peu au-dessus de la mêlée en la matière et qui puissent émettre un jugement en toute indépendance.* »

Ici, ce n'est même pas un expert lié à l'industrie mais l'Industrie elle-même qu'on fait entrer dans cette instance *prétendument indépendante* : exactement comme si on faisait « *entrer le loup dans la bergerie* » ! D'autant que chaque étude terminée doit être soumise au Conseil d'Administration avant d'être communiquée à la presse et au public !

Et, de fait, les positions de Léo Neels sont très claires : dans un article de l'Echo en 2009 intitulé « *Pas d'économies sur les médicaments* »<sup>3</sup>, il précise notamment qu'il ne faut « *pas tuer le moteur de la relance* » en évoquant les près de 30 000 emplois dans le secteur pharmaceutique en Belgique...

C'est le même Léo Neels qui fustigeait avec virulence, en novembre 2008, « *le journalisme partial et léger* » du Knack et du Vif suite à la parution d'articles de qualité sur **les lourds conflits d'intérêts qui sous-tendent la vaccination « contre le cancer du col de l'utérus »**<sup>4</sup>.

Deux ans plus tard, en novembre 2010, c'était encore le même Léo Neels qui répondait à Initiative Citoyenne sur les conflits d'intérêts dans une carte blanche du Soir intitulée « *Du procès d'intention comme fondement de la démocratie* »<sup>5</sup>.

Pourtant, n'en déplaise à Mr Neels et Mr Mertens, la revue belge d'Evidence Based Medicine Minerva l'a bien dit : Tout conflit d'intérêt, quel qu'il soit (même déclaré !) « **interfère avec le jugement clinique et nuit à l'intérêt des patients.** »<sup>6</sup>

<sup>1</sup> [http://www.kce.fgov.be/index\\_fr.aspx?SGREF=3228&CREF=13959](http://www.kce.fgov.be/index_fr.aspx?SGREF=3228&CREF=13959)

<sup>2</sup> <http://www.lalibre.be/societe/sciences-sante/article/668189/impossible-d-eviter-le-conflit-d-interets.html>

<sup>3</sup> [http://www.pharma.be/assets/files/1260/1260\\_128968144405938649.pdf](http://www.pharma.be/assets/files/1260/1260_128968144405938649.pdf)

<sup>4</sup> <http://ddata.over-blog.com/xxxvvy/3/27/09/71/Le-Vif--14-nov-2008.pdf>

<sup>5</sup> [http://www.lesoir.be/debats/cartes\\_blanches/2010-12-09/du-proces-d-intention-comme-fondement-de-la-democratie-808044.php](http://www.lesoir.be/debats/cartes_blanches/2010-12-09/du-proces-d-intention-comme-fondement-de-la-democratie-808044.php)

<sup>6</sup> [http://www.minerva-ebm.be/articles/fr/2007/5-2007/5-2007\\_editorial.pdf](http://www.minerva-ebm.be/articles/fr/2007/5-2007/5-2007_editorial.pdf)

Quand on sait que Mme Laanan vient encore, le 29 août dernier de répondre à Initiative Citoyenne<sup>7</sup> sur la question de la vaccination scolaire anti-HPV en se référant notamment à l'avis de ce même KCE, **on ne peut que rester véritablement abasourdi face à un tableau aussi dramatique et surréaliste à la fois.**

Tout comme elle s'est d'ailleurs aussi référée, sans complexe, à l'avis du CSS dont **4 des 5 membres** impliqués dans les recommandations étaient liés à l'industrie. Mais déjà en 2008 semble-t-il, sa collègue Laurette Onkelinx lui avait donné l'exemple en répondant au Vif, à ce sujet, que « *rien ne permet de douter de l'intégrité des experts* ». <sup>8</sup>

Pour Initiative Citoyenne,

Marie-Rose Cavalier, Sophie Meulemans, Muriel Desclée

<http://www.initiativecitoyenne.be>

[initiative.citoyenne@live.be](mailto:initiative.citoyenne@live.be)

---

<sup>7</sup> <http://www.initiativecitoyenne.be/article-reponse-de-mme-laanan-sur-la-vaccination-anti-hpv-scolaire-vous-avez-dit-reponse-82900671.html>

<sup>8</sup> <http://www.levif.be/sante-et-equilibre/72-86-25362/laurette-onkelinx---a-propos-des-vaccins--«rien-ne-permet-de-douter-de-l-integrite-des-experts».html>